

Hier vers sept heures du soir, un vol de laine, assez important a été commis chez un fabricant, rue de la fosse aux chènes. Un des coupables a été arrêté ce matin encore nanti du produit du vol; on recherche ses complices au nombre de deux,

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Du 4 au 10 mars 1865 inclus.

NAISSANCES.

35 garçons et 23 filles.

MARIAGES.

Du 6 mars. — Entre Henri Molvoet, tisserand et Pharaïde Cardon, journalière — Henri Yanneste, dresseur de chaînes, et Marie-Désirée Fontaine, cuisinière.

DÉCÈS.

Du 4 mars. — Alexandre Quesnoy, 69 ans, journalier, veuf de Clotilde-Reine Pollet, à l'hôpital. — Louis-Joseph Duhamel 65 ans, tisserand, époux de Séraphine-Angélique Tiberghien, au Fontenoy. — Fideline-Rosalie Parmentier, 25 ans, ménagère, épouse de Henri-Louis Duvorgé, rue d'Arcole. — Jean Moulart, 48 ans, cabaretier, époux de Simonne-Marie Veroux, rue St. Pierre. — Joséphine-Apolline Haillez, 27 ans, ménagère, épouse de Bonami-Henri Notte, rue de la Guinguette.

Du 5. — Sophie-Adelaïde Dégober, 22 ans, ménagère, épouse de Dominique Marischael, rue Pauvrière. — Eugénie-Rosalie-Clémente Derrevaux, 38 ans, fabricante, épouse de Charles-Ferdinand-Prosper Somet, rue des lignes. — Séraphine Janville, 63 ans, ménagère, veuve de Louis-Auguste Depaeps, rue de Lommelet. — Charles Yon, 34 ans, tisserand, époux de Sophie Dujardin, à l'hôpital.

Du 6. — Jean-Baptiste-Maximilien-Victor Marchand, 61 ans, menuisier, veuf d'Henriette-Céline Boncourt, rue Blanchemaille. — Liévine Derbaudrenghien, 66 ans, ménagère, veuve de Louis Roussel, rue des Charpentiers. — Pauline Florine, 22 ans, journalière, célibataire, rue Neuve de Fontenoy.

Du 7. — Louise-Charlotte Legrand, 56 ans, ménagère, épouse de François Des-camps, rue des Pères. — Clotilde Royet, 31 ans, journalière, célibataire, à l'époule. — Léopoldine Dumortier, 24 ans, tisserande, épouse de Gustave Dehem, à l'hôpital. — Jean-François Martin, 47 ans, célibataire, tisserand, rue Latérale.

Du 8 mars. — Catherine-Oppoline Derache, 60 ans, ménagère, veuve de Edouard Ducastel, rue de l'Alouette. — Mélanie Wallez, 57 ans, ménagère, épouse d'Augustin Handekyn, rue de Tourcoing.

Du 9. — Mathilde Carette, 24 ans, liseuse, célibataire, Contour St. Martin. — Antoine Pruvost, 66 ans, veuf de Marcelle-Angèle Callemain, rue St.-Jean.

Du 10. — Pauline-Virginie Goncé, 61 ans, ménagère, veuve d'Alexandre Monnier, aux 7 Ponts. — Jacques-Antoine Derbaudrenghien, 72 ans, tisserand, veuf de Anne-Marie D'hennequin, rue du Moulin de Roubaix. — Florine-Joseph Grouillon, 39 ans, ménagère, épouse d'Antoine-Constance Lemolne, Sentier de Ma Campagne.

Plus il est décédé 12 garçons et 4 filles au-dessous de l'âge de 10 ans.

VILLE DE ROUBAIX

Cours public de Chimie

Lundi 13 mars, à 8 h. du soir

—

DU PLOMB (Suite).

Fabrication de la céruse: 1° Par le procédé hollandais perfectionné par M. Théodore Lefebvre, de Moulins-Lille; 2° Par le procédé français; 3° Par le procédé anglais. — Arrose de Saturne.

Cours public de Physique

Mercredi 15 mars, à 8 h. du soir

Découverte de l'électro-magnétisme. — Loi des actions électro-magnétiques. — Action d'un courant sur le magnétisme terrestre.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture	le 10	le 11	haute	baisse
3 % anclen	67.60	67.75	• 15	•
1/2 au compt.	94.75	94.40	•	• 35

Pour toute la chronique locale, J. Rebox.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris 10 mars 1865.

M. le duc de Morny a succombé ce matin à 8 heures aux suites d'une affection de foie compliquée d'une bronchite aiguë. Hier soir, l'Empereur est allé visiter l'illustre malade auprès duquel il est resté une heure environ. A 2 heures du matin, Mgr Darboy a administré les derniers sacrements. M. de Morny était âgé

de 54 ans. Il laisse quatre jeunes enfants deux fils et deux filles.

Dans sa séance du 8 mars, la chambre des députés de Belgique a adopté par 77 voix contre 2 la loi sur le prêt à l'intérêt. Les articles 2 et 3 de cette loi sont ainsi conçus :

Art. 2. Le taux de l'intérêt légal est fixé à 5 0/0 en matière civile et à 6 0/0 en matière de commerce.

Art. 3. Le bénéfice résultant pour la banque nationale de la différence entre l'intérêt légal et le taux perçu par cette institution est attribué au trésor public.

La lutte électorale sera très vive dans le Calvados. L'opposition met en avant contre le candidat patronné par l'administration, M. Lenormand, patronné par le Temps et le Siècle. On vient d'envoyer à Caen plusieurs écrivains et des agents électoraux chargés de soutenir la cause du compétiteur démocratique.

Il y aura demain réunion du conseil privé et du conseil des ministres.

Un journal prétend savoir qu'à la suite de la note rectificative du Moniteur, M. Duruy avait offert sa démission à l'Empereur qui l'aurait refusée. A la suite d'explications conciliantes auxquelles auraient pris part MM. Rouher et Vuitry, la note insérée au Constitutionnel aurait été convenue et l'incident se serait trouvé terminé.

Le bruit a couru aujourd'hui à la Bourse pour la troisième ou quatrième fois qu'un armistice avait été demandé par le président Jeff. Davis. Nous croyons cette nouvelle prématurée.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

FAITS DIVERS

— On vient de découvrir à Crémone une association de faux monnayeurs qui fabriquent des pièces d'or aux types français et italiens de cinq et de vingt francs. Il y en a, dit-on, une assez grande quantité répandue dans la Péninsule.

— Tandis que les nouvelles de Catane donnent des détails rassurants sur l'éruption de l'Etna, le *Corriere sicilien* annonce que le village Castanca Si Naso a été complètement détruit. Il comptait 2,700 habitants. Les détails manquent.

— Le panaris est un mal souvent très grave qui se manifeste aux doigts des mains, surtout à la suite de coups et de blessures. Voici un remède dont l'expérience a constaté l'efficacité.

Verser de l'extrait liquide de saturne (ou nitrate de plomb) dans un demi-litre d'eau tiède, jusqu'à ce que l'eau ait la couleur du lait. Avec cette eau blanche former un cataplasme avec de la mie de pain, faire bouillir jusqu'à la liaison du pain. Mettre soir et matin, un cataplasme à chaud ainsi préparé sur le panaris, se baigner le doigt dans l'eau blanche, et, en cas d'enflure, dans une décoction d'eau émoullente quelconque. En agissant ainsi, on est assuré d'une prompte guérison. Il faut impérieusement enlever les peaux mortes et percer le mal venu à maturité, ce qui se reconnaît facilement.

— On vient d'inventer, à Paris, un nouveau système de sténographie universelle désignée sous le nom de *phonographie*. A l'aide d'une portée musicale et de dix signes très faciles à former, on serait parvenu à représenter les mots de toutes les langues plus rapidement que par les anciennes méthodes.

— S'il faut en croire, dit l'*Impartial de l'Est*, une lettre qui nous arrive de Saucourt et qui émane d'une personne très digne de foi, nous aurions dans les Vosges une demoiselle de vingt-sept ans, Mlle R., qui n'a ni bu ni mangé depuis six ans. Un médecin très honorable a recueilli son observation; mais, avant de la livrer à la publicité, il attend que Mlle R. ait passé une quinzaine de jours sous son toit, où elle sera l'objet de la plus grande surveillance.

Mlle R., dit la lettre que nous avons sous les yeux, est assez forte pour faire 27 kilomètres à pied en un seul jour, et, ce qui vous surprendra elle a un certain embonpoint.

On trouve des faits de cette nature dans les auteurs, mais jusqu'à présent on n'y a pas cru; dans tous les cas, on *duvait*. Mlle R. et tous les habitants de son village attestent qu'elle ne *boit* point.

Mlle R. vient de passer onze jours à C..., chez Mme A..., son amie; cette dame et sa domestique attestent également la véracité de cette observation, qui intéresse au plus haut point la science médicale.

— La terrible aventure qu'on va lire est rapportée par l'*Echo du pacifique* de San Francisco :

Dans la matinée du 28 décembre, au soleil levant, M. Baird, du comté de Jackson (Orégon), se mit en chasse, emmenant avec lui un chien courant qui le quittait rarement. Il avait fait environ un mille et demie, lorsque le chien leva trois ours gris. M. Baird n'était qu'à quinze mètres de distance environ, il fit feu sur le plus gros de ces redoutables animaux et le blessa. Incontinent l'ours fondit sur l'impudent chasseur, et celui-ci se sauva à toutes jambes, mais il n'avait pas fait 200 mètres, que la bête l'atteignait. M. Baird s'étant retourné pour le coucher en joue, l'ours, d'un coup de patte, lui fit sauter le fusil des mains et l'arme alla tomber à 4 ou 5 mètres de là. M. Baird, profitant de la proximité d'un arbre, fit un bond pour tourner autour et tâcher de s'accrocher aux branches fort basses, il ne put réussir qu'en partie, et son adversaire lui mordit les

pieds. Le chien de M. Baird arrivait en ce moment; ses aboiements détournèrent l'attention de l'ours, qui s'élança vers lui.

Pendant ce temps, le malheureux homme alla ramasser son fusil et fit feu de nouveau, infligeant une seconde blessure à la bête furieuse; celle-ci revint sur lui et lui arracha de nouveau son arme. M. Baird tira de sa ceinture un couteau de boucher dont il était porteur et on porta un coup violent dans le ventre de l'ours; d'un coup de patte l'animal lui arracha le couteau et lui enfonça ses griffes dans le corps. M. Baird se saisit d'un second couteau, mais ce fut inutile, l'ours l'abatit et le mordit affreusement à la face, lui crevant l'œil droit et lui emportant tout un côté de la figure; puis immédiatement il le mordit par tout le corps, de la tête aux pieds. Le chien étant revenu à la charge, l'ours se retourna pour le combattre, et c'est cette circonstance qui fit que M. Baird ne fut pas tué sur le coup. L'ours et le chien aux prises descendirent la montagne à quelque distance, et M. Baird eut encore la force de ramasser son fusil, ses couteaux, la laisse de son chien, et de se traîner jusqu'à la cabane de M. Michael, distance environ d'un mille et demie; mais il ne tarda pas à rendre l'âme.

— La séance de l'Académie de médecine, du 28 février, a été marquée par une bizarre communication que l'*Union médicale* résume comme il suit :

M. Tardieu a analysé, en le présentant, un mémoire très curieux de M. le docteur Mesmet sur cet individu que la voix publique a désigné sous le nom de *Sauvage du Var*, pauvre malade qui a rompu avec la vie de civilisation, et qui croit être arrivé au *summum* de la sagesse pour s'être retiré au milieu d'une forêt, vivant dans une hutte, ne mangeant que des racines et du gland, à peu près vêtu comme nos premiers parents, laissant pousser sa barbe et ses cheveux, qui mesurent 1 mètre de longueur, et fuyant la société de ses semblables. Le singulier de la chose, c'est que cet homme des bois revendique l'exercice de ses droits civiques, et qu'il prétend être inscrit sur la liste des électeurs de sa commune, ce qui fait le plus grand honneur au suffrage universel. Au demeurant, cet électeur ne donnera sa voix qu'au candidat qui promettra de ramener l'humanité à la vie de nature.

— A la liste déjà nombreuse des Expositions artistiques ou industrielles qui doivent s'ouvrir dans le courant de cette année et dont nous avons donné la nomenclature dans un précédent numéro, il faut ajouter deux expositions nouvelles: celle d'Alençon, qui s'annonce pour le mois de mai prochain et dont le programme est rédigé sur les bases les plus libérales et les plus avantageuses, et la grande exposition des industries métallurgiques qui doit avoir lieu à Chaumont.

La Société industrielle de Chaumont a imaginé, en vue des récompenses à décerner lors de cette exposition, une innovation qui paraît tout d'abord singulière. Le programme des prix d'honneur porte que ces prix consisteront en statues de grandeur naturelle, sur piédestaux en pierre, et portant une plaque de marbre sur laquelle on inscrira le nom du lauréat et l'objet de la récompense. Si quelqu'un trouve à redire à cette mesure, ce ne seront pas les sculpteurs.

— D'après le *Journal de Toulouse*, l'Académie des jeux floraux a reçu, cette année, 816 pièces, qui sont réparties de la manière suivante :

131 odes, 51 poèmes, 46 épîtres, 11 discours en vers, 5 éloges, 54 idylles, 119 élégies, 29 ballades, 114 fables, 72 sonnets, 24 hymnes, 4 discours en prose, 156 pièces diverses.

— Un accident qui doit éveiller l'attention des cultivateurs s'est produit aux environs de Périgueux. Un bœuf ayant mangé un peu de tabac que l'on conduisait au magasin, est mort quelques heures après.

— Un anglais bien connu sur le boulevard de Gand, sir S..., se trouvait passible de la contrainte par corps et avait été conduit à la prison pour dettes. Il répondit de fort mauvaise humeur aux questions du greffe et se mit surtout en très grosse colère quand on voulut lui faire déposer la cenne qu'il tenait à la main :

— Je veux garder ma canne ! dit-il.

— Le règlement ne veut pas ! répondit-on.

— Mais si je reste plusieurs années, vous aurez tout le temps de perdre ma canne.

— Votre canne ne sera pas perdue. Voici un numéro qui la représente; conservez-le. Elle vous sera rendue en échange à votre sortie.

Il faut bien se soumettre. L'Anglais est écorché, bon gré mal gré, sans sa canne. Il passe dix-huit mois dans la maison, où il fait de grandes dépenses et s'entoure d'un luxe princier. On savait que sa fortune lui permettait de payer vingt fois la somme pour laquelle il était retenu; mais il s'entêtait. Un anglais !

Au bout de dix-huit mois cependant, jour pour jour, mais par une belle nuit, à deux heures du matin, voilà que l'anglais est pris subitement de l'envie de s'en aller, mais de s'en aller tout de suite, à la minute. Il appelle, il cogne, il fait un vacarme de tous les diables. Toute la maison est réveillée; les gardiens accourent.

— Je veux m'en aller ! Menez-moi au greffe !

Le délégué qui paye peut s'en aller à l'heure qu'il veut. Vous payez, vous êtes libre.

On conduit sir S... au greffe; on éveille le greffier, qui arrive en bonnet de nuit.

— Faites-moi ouvrir les portes, je m'en vais !

— Rien de plus juste; voici votre dos-

sier. Nous avons un principal de 28,000 fr.; plus, pour intérêts et frais, 7,871 fr. 80 c. Total, 35,871 fr. 80 c.

— Très bien! très bien!... Allons, ma canne !

— Mais, pour sortir, il faut que vous payiez !

— Très bien ! Je payerai !... Ma canne, vite ! je suis pressé de m'en aller. Voici le numéro que vous m'avez dit de garder.

— Mais, mylord, on vous dit qu'il faut que vous payiez avant de sortir.

— Parfaitement. Ma canne.

— Payez !

— Ma canne ?

Une scène : le greffier se refuse à rendre la canne, que l'anglais ne doit reprendre que s'il sort de la prison; sir S... s'obstine à rentrer dans sa canne avant tout. L'anglais est furieux; le greffier est exaspéré d'avoir été réveillé pour rien; dispute, cris, injures...

De guerre lasse, on apporte la canne. L'anglais en dévisse la poignée, en extirpe les banknotes demandées, paie et s'en va. Et le greffier va se recoucher.

BULLETIN FINANCIER.

Le marché plutôt faible au début, a été un peu mieux tenu à la fin, mais les affaires ont été peu actives. Les consolidés anglais ont perdu 1/8 à 88 7/8 à 89. La rente ouverte à 67-60, son cours le plus bas, finit à 67-70 après 67-75. L'Italien s'est relevé de 64-90 à 65-40 et le Mobilier de 860 à 875 pour rester à 866-25. L'Espagnol est à 566-25. L'emprunt mexicain s'est tenu de 50 1/2 à 51. Les chemins français ont peu varié. Le Saragosse s'est tenu de 360 à 365 et de nord d'Espagne de 295 à 302-50. Les actions de la société immobilière restent à 508-75 et les transatlantiques à 520.

Cours moyen du comptant : 3 0/0 67-55

1/2 0/0 94-75.

Banque de France : 3.540.

Crédit foncier : 1287-50.

Pour tous les articles non signés, J. Rebox.

Hygiène de la Peau.

Les Savons sulfureux parfumés de A. MOLLARD, brevetés s. g. d. g., 31, rue St-Lazare, à Paris, sont les seuls vraiment hygiéniques pour la toilette. Le Savon médicamenteux et la Crème double sulfureuse sont destinés principalement aux bains; ils remplacent principalement les bains de Barèges artificiels, ne laissent aucune odeur sur le corps et peuvent être employés dans toute espèce de baignoires sans les altérer. Savons ferrugineux, astringents et toniques; Savons camphrés, calmants antispasmodiques, et Savons à l'iode de potassium. Cold-cream sulfureux parfumé pour la toilette, et Pomme sulfureuse parfumée pour l'entretien de la chevelure, faisant disparaître les pellicules. Dépôt à Roubaix chez MM. COLLE, pharmacien, et FACQUES, coiffeur-parfumeur. 5126-9516

MM. Willems, rue des Champs, coin de la rue du Chemin de fer, et Meurant, marché aux Poissons, sont les seuls, jusqu'à ce jour qui fournissent aux véritables connaisseurs les HUITRES D'OSTENDE à SIX FRANCS LE CENT.

Ces huîtres proviennent directement de Grand parc d'Ostende dirigé par M. Royon-Hertoghe. Fournissant à Lille les mêmes huîtres par barils de 2000, MM. Willems et Meurant peuvent seuls offrir aux consommateurs, et au prix de SIX FRANCS les huîtres d'Ostende. Ils pourraient, pour faire taire certains bruits malveillants, produire les certificats d'origine ce que ne feront pas, et pour cause, les marchands d'huîtres de Dunkerque.

TUYAUX FERRUGINEUX.

(SYSTÈME GROSSET).

Ces tuyaux, d'une solidité à toute épreuve et dont la surface intérieure, parfaitement lisse, empêche l'adhérence de la suie, écartent tout danger d'incendie.

Un dépôt des TUYAUX FERRUGINEUX est établi pour les villes de Lille, Roubaix et Tourcoing chez M. DUBOCAGE, rue du Collège, 144, à Roubaix. 5132

A LA MÊME ADRESSE :

Dépôt de ciment romain et ciment Portland et de Carreaux en ciment.

AVIS

M. ANGE DECOCK, dessinateur et professeur de dessin, à l'honneur de prévenir le public, qu'il enseigne par un système particulier la Confection des patrons, le Reçutage, le Montage et tout ce qui concerne la Décomposition et la Composition des tissus à la machine.

Il donne aussi des notions relatives à la fabrication.

S'adresser pour renseignements et conditions au domicile du professeur, rue de l'Alma, près de l'établissement du gaz, 34, à Roubaix.

M. de Villemessant, vient d'envoyer un exemplaire de l'*Album du Grand Journal*, en prime, aux abonnés de toutes ses publications, *Figaro*, *Autographe*, *Grand Journal*, *Gazette des Abonnés*. Depuis que les journaux ont pris l'habitude d'offrir des primes à leurs souscripteurs, il n'en est point, assurément, de plus belle ni de plus complète.

Cet album est composé de 150 pages contenant plus de 300 dessins dus à la plume de nos meilleurs dessinateurs tirés sur papier très beau et très fort, et choisis les trois mille planches gravées qui forment la collection du *Monde illustré*, les huit cents gravures de la *Vie parisienne*, et trois mille bois comiques dessinés par Cham. C'est au milieu de ces richesses qu'ont été puisés les matériaux de cet Album, que l'on a classés et divisés avec une méthode très ingénieuse; les saisons, les voyageurs, les types et les paysages étrangers, les fantaisies, forment autant de séries distinctes qui permettent à l'œil et à l'esprit d'en comprendre et d'en goûter le charme, d'autant mieux que les bois dus à la verve inépuisable de Cham et de Marcellin forment entre chacune de ces séries la plus agréable diversion. Il va sans dire que le soin le plus scrupuleux a présidé au choix de toutes ces gravures, et qu'il n'en est pas une seule qui puisse faire regretter à la mère de famille d'avoir laissé sur la table du salon cet Album, providence des longs loisirs de la vie de province. Ingres, Edmond Morin, Gustave Doré, Gustave Janet, Ch. Yriarte, tels sont les noms qui brillent à chaque page de ce livre d'or de l'illustration contemporaine. N'oublions pas de dire qu'une note explicative jointe à chaque gravure, familiarise tout à fait le lecteur avec la pensée ou les souvenirs de l'artiste.

Cette prime, sans compter le papier ni l'impression, aurait coûté plus de cent mille francs de frais d'établissement, si les confrères de M. de Villemessant ne s'étaient prêtés très obligeamment à son idée.

Aussi, en librairie, cet Album ne serait-il pas vendu moins de 40 francs. M. de Villemessant, grâce aux quantités sur lesquelles il opère, le donne pour 8 franc à tous les abonnés anciens et nouveaux du *Figaro*, du *Grand Journal*, de l'*Autographe* et de la *Gazette des Abonnés*.

Pour les recevoir franco, dans les départements, par les messageries, soigneusement enveloppé, envoyer 10 fr. au bureau du *Grand Journal*, 3, rue Rossini.

D'après le chiffre des demandes et l'affluence des acheteurs, nous engageons les personnes qui voudraient acquérir cette prime exceptionnelle, à se hâter, car la première édition sera bientôt épuisée, et un second tirage exigera de nouveaux et longs retards.

COMPAGNIE DES Mines de Béthune.

DÉPÔT DE

CHARBONS GRAS

des fosses de

BULLY, MAZINGARBE ET VERMELES.

A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE

Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.

GROSSE GAILLETIERE, 2 fr. 30 { l'hectolitre pesant 80 k. mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 1 fr. 65 { l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris).

NOISETTES 1 fr. 40 { l'hectolitre pesant 80 k. pris au dépôt et mis en voiture pour la ville. (octroi compris).

GROSSE GAILLETIERE, 2 fr. 25 { l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 1 fr. 60 { l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).

NOISETTES, 1 fr. 35 { l'hectolitre de 80 kilog. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 1 fr. 55 { l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

NOISETTES, 1 fr. 30 { l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne. (Au comptant sans escompte).

N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Pauvrière, 29, ou au dépôt même, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

Les personnes qui désireraient faire traduire ou faire écrire leur correspondance en anglais, allemand, hollandais, italien ou espagnol peuvent s'adresser au bureau du *Journal de Roubaix*.